



PAUVRETE EN FRANCE

La **pauvreté**, c'est-à-dire le fait de ne pas disposer de ressources matérielles suffisantes pour vivre décemment, est **en France** une réalité, visible, par exemple, par l'existence de sans domicile fixe (SDF).

Le taux de pauvreté de l'ensemble des ménages a fortement baissé depuis 30 ans, à la fois en mesure absolue (par rapport à un niveau de dépenses constant) et en mesure relative (par rapport au reste de la population), en particulier en raison des nombreuses aides sociales progressivement créées (RMI en 1988, Aides au logement,...).

La pauvreté dans les pays développés (dont la France) est différente de la pauvreté des pays en développement, où les conditions de vie de la partie la plus pauvre de la population se caractérisent par des difficultés à se nourrir (malnutrition, famine...).

Historique

Cette section est vide, pas assez détaillée ou incomplète. Votre aide est la bienvenue !

Après la Seconde Guerre mondiale, le problème crucial de logement pour les sans-abris issus entre autres de destructions de villes, conduit à l'existence de bidonvilles, dont la résorption sera achevée dans la seconde moitié des années 1970. Ceux-ci réapparaîtront néanmoins dans les années 1990.

Mesure de la pauvreté en France

La mesure de la pauvreté en France se fait principalement au moyen de seuils de pauvreté relative, c'est-à-dire en comparant le revenu des pauvres avec le revenu des autres membres de la société.

Le seuil de pauvreté relative est défini par l'[INSEE](#) comme étant égal à 50 % du revenu médian.

Un seuil de pauvreté relative à 60 % du revenu médian est également mesuré (et utilisé pour des comparaisons européennes par [Eurostat](#)).

D'autres indicateurs de pauvreté ont été créés par des collectifs politisés, dont le BIP 40, qui prend en compte six dimensions de la pauvreté : emploi et travail, revenus, santé, éducation, logement et justice.

Chaque dimension est mesurée par plusieurs indicateurs (58 au total).

État actuel

2005

En France, en 2005, le seuil de pauvreté relative varie en fonction du type de ménage ; pour une personne seule, il est de 681 euros (seuil à 50 %) ou de 817 euros (seuil à 60 %). Pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans, le seuil (comme somme des revenus du couple) est de 1 703 euros (seuil 50 %) ou de 2 043 euros (seuil 60 %).

7,13 millions de personnes (12,1 % de la population) vivaient sous le seuil de pauvreté de 60 %, dont 3,73 millions de personnes (6,6 % de la population) en dessous du seuil de pauvreté relative de 50 % en 2005.

2006

En 2006, une étude de l'INSEE a permis de faire le point sur la pauvreté en France.

Le niveau de vie médian était en hausse de 1,7 % en 2006 par rapport à 2005.

Le niveau de vie moyen atteignait 20 600 euros par habitant par an.

La France métropolitaine comptait 7,9 millions de pauvres, soit 13,2 % de la population dont le niveau de vie est "inférieur à 880 euros par mois", alors que le revenu médian était de 1 470 euros par mois (17 600 euros par an) cette même année.

Le revenu disponible des 10 % les plus pauvres est constitué à 42 % de transferts sociaux (principalement les allocations familiales et les allocations de logement).

Environ 30 % des familles monoparentales (le plus souvent une mère et ses enfants) vivent sous le seuil de pauvreté.

En dehors de l'agglomération parisienne, le taux de pauvreté est plus fort dans les villes de plus de 20 000 habitants.

Les 10 % plus haut revenus de la population française bénéficiaient d'au moins 33 190 euros par an, soit 2 765 euros par mois.

Les impôts représentent pour eux 18,8 % du revenu disponible, contre 20,3 % en 2005, principalement du fait de la baisse de l'impôt sur le revenu (IR) en 2006.

L'ensemble des actifs (personnes ayant un emploi et chômeurs) avaient, en 2006, un niveau de vie moyen (21 760 euros) comparable à celui des retraités (21 540 euros).

Le niveau de vie moyen d'un chômeur était inférieur de 35 % à celui d'un actif qui a un emploi. (Cette étude s'appuie sur les déclarations fiscales et exclut les personnes sans domicile.)

Évolutions de la pauvreté en France

Évolution récente

Selon le cinquième rapport de l'[Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale](#) (ONPES) remis le 29 avril 2008 au gouvernement, la réduction de la pauvreté observée depuis 20 ans ralentit: en 2005, 3,7 millions de personnes (6,3 % de la population totale) vivaient en dessous du seuil de pauvreté (681 euros par mois pour une personne seule), soit un nombre identique à celui de 2003.

L'intensité de la pauvreté tend à s'aggraver. L'écart entre le niveau de vie médian des ménages pauvres et le seuil de pauvreté (681 euros par mois pour une personne seule), s'accroît depuis 2002: 16,3 % en 2002 à 18,2 % 2005.

Cela signifie qu'un plus grand nombre de personnes pauvres s'éloignent du seuil de pauvreté et connaissent une plus grande précarité.

Le phénomène des [travailleurs pauvres](#) ([working poors](#)) s'est récemment accentué : en 2005, 1,74 million de personnes, soit 7 % des travailleurs, occupaient un emploi mais étaient malgré tout dans un ménage ayant un revenu inférieur au seuil de pauvreté; en 2003, ils étaient 1,47 million.

Selon l'[Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale](#), les travailleurs pauvres sont surtout des travailleurs connaissant de longues périodes de chômage, mais également des employés toute l'année à temps partiel (21 % des travailleurs pauvres) et des non-salariés (27 % sont indépendants).

Évolution sur le moyen terme

Avec l'augmentation continue du niveau de vie moyen, le taux de pauvreté *absolu* baisse fortement et continuellement au cours du temps.

Par exemple, si l'on définit un seuil de pauvreté absolu comme égal la valeur qu'avait le seuil de pauvreté relative à 50 % en 1996, 7,2 % de la population est concernée en 1996, contre seulement 4,8 % en 2001.

La pauvreté *relative* a baissé également entre 1970 et 2001 : la *pauvreté relative*, définie par un seuil de pauvreté égal à 50 % du revenu médian de la population, est passée de 15 % à 6 % des ménages. De même, la pauvreté *relative* à 60 % est passée de 13,5 % en 1996 à 12,1 % en 2005.

Selon l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), les personnes pauvres étaient auparavant surtout les retraités. La tendance s'est inversée dans les années 1980 avec l'augmentation du chômage des jeunes ; alors que le taux de pauvreté des personnes âgées a diminué de 85 %, celui des actifs a progressé de 38 % en trente ans.

Les différentes prestations sociales ont un impact important dans les ménages à revenu modeste et en 2002, elles peuvent dans certains cas représenter plus de 50 % des revenus.

« L'amélioration du marché du travail contribue à réduire sensiblement la pauvreté monétaire, son impact se répercute tardivement sur les populations les plus éloignées du marché du travail »

Objectifs

Le président Nicolas Sarkozy a fixé pour objectif de réduire la **pauvreté en France** de 30 % sur cinq ans, soit deux millions de personnes de moins sous le seuil de pauvreté. Le [revenu de solidarité active](#) (RSA), en expérimentation depuis septembre 2007, est une des pistes envisagées.

15–24 ans

La population la plus concernée par la pauvreté est la tranche 15–24 ans, avec un taux de 10 % en 2000 pour le seuil relative de 50 %. Les personnes âgées sont les moins concernées, avec toutefois, une remontée du taux de pauvreté après 80 ans.

Plus particulièrement :

- 900 000 enfants de moins de 16 ans (8 %) vivent sous le seuil de pauvreté relative en 2000, taux supérieur à celui de la population (6,5 %) ;
- 42 000 enfants sont atteints de saturnisme, signe d'un logement vétuste : les peintures au plomb sont interdites aux ouvriers peintres en bâtiment depuis 1915, à tous les professionnels depuis 1948 et totalement depuis 1993. Le risque d'être exposé aujourd'hui au plomb est quatre fois plus important pour des bâtiments construits avant 1915 que par un bâtiment construit entre 1915 et 1948 (source : Sénat français) ;
- 500 000 logements sont insalubres ;
- 200 000 étudiants en situation financière difficile, ce qui conduit des jeunes femmes à financer leurs études en vendant leurs "services", par exemple par le moyen d'annonces sur Internet.

Ce phénomène est dans ce pays en augmentation (Le syndicat SUD Étudiant avance le chiffre de 40 000) http://fr.wikipedia.org/wiki/Mod%C3%A8le:R%C3%A9f%C3%A9rence_n%C3%A9cessaire/Explication.

Toutefois, la prise en charge sociale permet à la France d'avoir un des plus bas taux de mortalité infantile au monde malgré cette pauvreté.

Disparités géographiques

Selon l'OCDE, la pauvreté est concentrée géographiquement dans certaines zones, et les personnes vivant dans ces zones n'ont pas accès aux réseaux sociaux qui pourraient faciliter leur insertion économique.

Ce problème est d'autant plus complexe que la population d'origine immigrée est surreprésentée dans ces zones.

« Les personnes qui réussissent et celles qui en ont la possibilité évitent d'y vivre. ».

Par ailleurs, le logement est au cœur du problème ; la réglementation des loyers (dispositions qui rendent difficile la résiliation d'un bail pour non paiement du loyer en particulier) diminue l'offre de logements privés pour les locataires à bas revenu, et fait monter les prix.

Ruraux

Il apparaît que, de plus en plus, la campagne devient un réservoir de laissés-pour-compte et qu'ainsi, une frange non négligeable des populations urbaines précarisées rejoint les rangs des petits agriculteurs dans les rangs des bénéficiaires "ruraux" du [RMI](#).

Ce phénomène s'explique, en partie, par la moindre cherté de la vie rurale comparé au coût de la vie en site urbain.

Bidonvilles

En 2005, perdurent des micro-bidonvilles clandestins.



Un sans domicile fixe à Paris.

Sans-abris

Article détaillé : [Sans domicile fixe en France](#).

Perception de la pauvreté

Selon une étude de l'[INSEE](#), « si la pauvreté monétaire, stable, touche un peu plus d'un ménage sur dix, c'est près d'un tiers d'entre eux qui expriment un net sentiment de difficulté d'existence ».

La visibilité de la pauvreté varie en fonction de l'exposition médiatique.

Selon l'[INSEE](#), « la visibilité de la pauvreté était particulièrement forte en France en 1993 [...]. Le débat sur la pauvreté y était intense.

L'[Abbé Pierre](#), figure charismatique de la lutte contre la pauvreté dans les années 1950, était à nouveau fortement engagé publiquement dans la réflexion collective sur les moyens de faire reculer la misère et l'exclusion du logement en particulier.

Les dons en faveur des associations caritatives ont atteint des sommets au cours de cette année et de celles qui suivirent. 1993 est aussi l'année où [Pierre Bourdieu](#) et son équipe publient *La misère du monde* qui connut un succès considérable.

Enfin, l'analyse approfondie des articles sur la pauvreté parus dans la presse montre une forte augmentation au cours de cette période »^L.

Aide sociale

Le [RMI](#) a été institué en France en 1988.

L'aide sociale comprend aujourd'hui des aides au logement, des aides pour les plus de 50 ans ([Revenu de solidarité](#)), etc.

Des centres d'hébergement existent pour les sans-abri.